

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022 L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2022

SECTEUR DU CREDIT-BAIL

L'activité du secteur du leasing affiche un rétablissement progressif et significatif, après une année 2020 difficile impactée la pandémie Covid 19.

Le secteur du leasing a affiché en 2021 une production globale de 14,8 milliards de dirhams hors taxes, marquant ainsi une augmentation de 28,9% par rapport à l'année précédente. Cette nouvelle production est composée à 80,7% de crédit-bail mobilier avec 11,94 milliards de dirhams réalisés en 2021 et à 19,3% de leasing immobilier avec 2,9 milliards de dirhams de réalisations en 2021.

A fin décembre 2021, l'encours net comptable de l'ensemble des sociétés de leasing du secteur s'est élevé à 48,7 milliards de dirhams hors taxes, en légère hausse de 0,34%. MAGHREBAIL se place en 3ème position avec une part de marché de 23,86%.

ACTIVITE DE MAGHREBAIL

MAGHREBAIL ressort avec un encours net comptable de 11,617 milliards de dirhams en baisse de 1,1% relativement à fin 2020.

La production de Maghrebail confirme sa croissance pour s'établir à 3.397 millions de dirhams hors taxes, en augmentation de 64,56% relativement à l'année précédente contre une augmentation de 28,75% enregistrée au niveau du secteur de leasing.

Les acquisitions d'équipements se sont situées à 2.635 millions de dirhams hors taxes avec une moyenne par opération de 862 milliers de dirhams.

Le crédit-bail immobilier s'établit à 762 millions de dirhams, portant ainsi la moyenne par opération à 7,3 millions de dirhams.

La structure des réalisations globales par secteur utilisateur fait ressortir le secteur Tertiaire en tête avec 62,9% de la production globale à lui seul contre 69,5% l'année précédente, alors que l'Industrie en constitue 18,4% et le BTP 18,7%.

Dans la ventilation de la production globale par type de biens, les machines et équipements industriels se situent en tête avec 27,95% des réalisations ; suivis par les terrains et construction avec 22,44% ; les véhicules utilitaires se placent en troisième position avec 21,12%, ensuite les véhicules de tourisme avec 17,05%, suivis par les engins de travaux publics avec 8,30% et enfin le matériel informatique & bureautique qui représente 2,09% du total des réalisations.

EXAMEN DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021 et proposition d'affectation des résultats

Le chiffre d'affaires se situe à 3.661 millions de dirhams hors taxes à fin décembre 2021, en augmentation de 4,5% par rapport à fin décembre 2020.

Les amortissements des biens donnés en crédit-bail représentent 79,1% du chiffre d'affaires et ont connu une augmentation de 3,3%.

Les frais financiers ont atteint 338,2 millions de dirhams en 2021, en diminution de 9,8% par rapport à l'exercice 2020. Ils représentent 9,2% du chiffre d'affaires. Parallèlement l'endettement global est en diminution de 1,5%.

Le produit net social de l'exercice 2021 atteint 363,1 millions de dirhams hors taxes.

Le ratio charges d'exploitation / encours brut moyen se situe à 0,68% en 2021 contre 0,65% un an plus tôt.

L'activité du recouvrement fait ressortir un montant de 628 millions de dirhams recouvré au courant de l'exercice 2021, et un total retour impayés de 632 millions de dirhams HT.

Au titre de l'exercice 2021, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 160,9 millions de dirhams contre 94,1 millions de dirhams une année auparavant. Cette augmentation de provisions est liée aux effets induits par la pandémie. Ces effets devraient être résorbés ultérieurement comme semblent le confirmer les indices positifs du 1er trimestre 2022.

Au 31 décembre 2021, le taux de provisionnement des créances en souffrance se situe à 89,78% après 86,98% en décembre 2020.

Maghrebail ressort avec un résultat net de 99,051 millions de dirhams en augmentation de 54,2% par rapport à fin décembre 2020.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante du bénéfice net de l'exercice 2021 :

Bénéfice net de l'exercice	99.051.072,95
Réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	325.988.858,16
Bénéfice distribuable	425.039.931,11
Dividendes (50 dh/action)	69.209.100,00
Solde à reporter à nouveau	355.830.831,11

Ainsi, les fonds propres après répartition s'élèveraient, au 31 décembre 2021, à 909.406.917,91 dirhams.

Le dividende de 50 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du Conseil, sera mis en paiement à partir du 13 juillet 2022.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler les mandats de :

- ❖ Monsieur Othman BENJELLOUN
Président de Bank Of Africa
- ❖ Monsieur Azeddine GUESSOUS
Président Directeur Général De Maghrebail
- ❖ Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI
Administrateur Directeur Général à Bank Of Africa
- ❖ Monsieur Hicham BELMRAH
Président Directeur Général des sociétés MAMDA & MCMA

En qualité d'Administrateurs, pour un mandat de six ans.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de ratifier la cooptation de Monsieur SAMIR DRISSI OUDGHIRI en qualité d'Administrateur indépendant de Maghrebail, pour un mandat de six ans.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2021 pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées, et de l'approuver en conséquence.

Il lui est également proposé d'allouer, au titre de l'exercice 2021, une enveloppe de 1.260.000,00 dirhams pour la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés.

Enfin, le Conseil a approuvé le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

PREVISION DE L'EXERCICE 2022

MAGHREBAIL prévoit une production de 3,8 milliards de dirhams au courant de l'exercice 2022.

En parallèle, l'enveloppe de refinancement à lever est estimée en 2022 à 4,3 milliards de dirhams.

Le produit net social est estimé à 385,2 millions de dirhams hors taxe affichant un chiffre d'affaire en hausse de 2,10% à la clôture de l'exercice 2022.

Les dotations nettes de reprise de provisions des créances en souffrance sont estimées à 93 millions de dirhams en 2022.

Le résultat net au 31.12.2022 devrait s'établir à 108,5 millions de dirhams, en augmentation de +9,6% par rapport à l'exercice 2021.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son dispositif de gouvernance et dans le but de répondre aux exigences de la directive de Bank Al Maghrib et de se conformer à la vision gouvernance groupe, MAGHREBAIL a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement de son Conseil d'Administration :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

Le dispositif de contrôle interne de MAGHREBAIL s'articule autour du dispositif de contrôle permanent et du dispositif du contrôle périodique. Au courant 2017, et dans le cadre du projet convergence groupe lancé par BANK OF AFRICA GROUPE BMCE visant la généralisation des bonnes pratiques et la conformité avec la réglementation en vigueur, les fonctions de Contrôle Permanent et de Contrôle Périodique ont connu le déploiement du programme convergence. Les corpus normatifs de ces deux fonctions ont été alors mis à jour en conséquence et validés par le comité d'audit et des risques et par le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL.

La fonction du contrôle interne ainsi que la fonction gestion des risques sont directement rattachées au Président Directeur Général de MAGHREBAIL

Concernant la gestion des conflits d'intérêts, MAGHREBAIL examine régulièrement, dans le cadre du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration, les transactions et les encours avec les apparentés.

Par ailleurs, MAGHREBAIL dispose d'un Code de déontologie ainsi qu'un dispositif de lutte anti-blanchiment et en assure l'application.

SYSTEME D'INFORMATION

MAGHREBAIL dispose d'un système d'information ouvert sur plusieurs plateformes :

- Un ERP modulaire et sécurisé par métier qui donne l'accès en temps réel à l'information gérant l'intégralité du cycle de vie du métier du leasing ;
- Une plateforme de Business Intelligence, un outil d'aide à la décision qui permet d'établir les différents reportings internes de statistiques et de contrôles ;
- Un logiciel de gestion des process de manière rationnelle et partagée ;
- Un ERP de gestion comptable, Trésorerie et Communication Bancaire ;
- Une Application de gestion du recouvrement et Contentieux ;
- Une plateforme de gestion du patrimoine documentaire.

Dans la continuité de la transformation digitale enclenchée par MAGHREBAIL depuis 2012, MAGHREBAIL a rendu la consultation des dossiers de leasing transparente et plus accessible à ses clients. En créant la « LEASEBOX» qui permet à ses clients de retrouver en ligne, gratuitement et en toute sécurité, les informations utiles pour suivre la situation de leurs contrats, récupérer directement une copie de leur dossier ou des duplicatas de leurs factures.

En 2013, MAGHREBAIL a lancé une application mobile permettant la consultation des dossiers de leasing sur les smartphones et les tablettes. Cette nouvelle interface permet à l'utilisateur de réaliser des simulations, faire des géolocalisations des agences de la société et découvrir les produits commercialisés par MAGHREBAIL.

En 2016, MAGHREBAIL élargit l'ouverture de son système d'information et met à la disposition de ses fournisseurs la « LEASEBOX PARTENAIRES » qui permet de suivre la situation de leur commande jusqu'au règlement.

En 2017, MAGHREBAIL s'associe au Centre Monétique Interbancaire pour permettre le règlement en ligne de ses factures par carte bancaire Visa, Mastercard ou toute carte bancaire nationale homologué par le CMI.

INFORMATIONS SUR LES DETTES FOURNISSEURS

Conformément au 1er alinéa de l'article 78-4 de la loi précitée na 15-95, MAGHREBAIL fait état de la décomposition par échéance du solde de ses dettes fournisseurs :

En milliers de dirhams

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A= B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	MONTANT DES DETTES ECHUES			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	150 036	1 442	22 253	75 503	22 198	28 641
Date de clôture Exercice N	48 367	37	17 156	27 976	529	2 668